

Centre de Lutte contre l'Impunité et  
l'Injustice au Rwanda (CLIIR)  
Rue de la colonne 54/4  
1080 BRUXELLES  
Tél/Fax : +32 816 011 13  
Mobile : +32 487 616 651 / +32 488 534 743  
Email: [info@cliir.org](mailto:info@cliir.org)  
Site web: [www.cliir.org](http://www.cliir.org)  
[@cliir\\_org](https://twitter.com/cliir_org)



CLIIR, un regard impartial

---

## QUINZAINE DE LUTTE CONTRE LA CULTURE DU MENSONGE, DE L'INJUSTICE ET DE L'IMPUNITÉ AU RWANDA

*"Le mensonge donne des fleurs, jamais des fruits"*

Le 18 décembre 2014

### #14 Massacres planifiés des réfugiés Hutus

L'attaque et l'extermination des réfugiés rwandais Hutu de l'Est du Congo-Zaïre procédaient d'une stratégie très bien planifiée par les autorités rwandaises actuelles. A l'époque, le régime FPR nouvellement installé au pouvoir à Kigali a fait poursuivre et exterminer les réfugiés Hutus par ses troupes à travers tout le Congo-Zaïre jusqu'à la frontière du Congo-Brazzaville et à MBANDAKA.

Les officiels rwandais avaient déjà fait des déclarations qui annonçaient l'Hécatombe à venir :

- La première en date fut celle du Ministre de la réhabilitation et des déplacés de guerre, Jacques BIHOZAGARA, le 1er juillet 1995 à l'Ambassade du Rwanda à Bruxelles, lorsqu'il disait que la prochaine guerre aurait lieu au Zaïre actuellement République Démocratique du Congo (RDC).
- Dans la foulée, le Général Paul KAGAME déclarait que si «*les filous ne rentrent pas, ils seraient retrouvés là où ils sont*».
- A son tour, le Premier Ministre rwandais, Pierre Célestin RWIGEMA, invitait le 16 avril 1996 les rwandophones déplacés par les tensions interethniques du Nord-Kivu à prendre les armes contre le Zaïre.
- Pasteur BIZIMUNGU, Président de la République à l'époque de son discours du 10 octobre 1996 à Cyangugu au sud-ouest du Rwanda, a invité les réfugiés banyamulenge à «*donner une leçon de savoir-vivre* » aux zaïrois qui contestaient leur nationalité.

Le caractère génocidaire de cette opération criminelle a contraint les Nations-Unies à mettre en place différentes Commissions d'enquête dont les travaux ont été régulièrement entravés par Kigali, Kinshasa ainsi que leurs soutiens politiques et militaires. Quelques officiels de l'ONU vont même aller jusqu'à invoquer les intérêts dans la stabilité politique en Afrique Centrale «*qu'une telle ligne de conduite mettrait en péril le régime de KABILA sans en retirer un quelconque intérêt politique* ». En effet, les circonstances des tueries et les chiffres apocalyptiques des morts attribués à l'armée de Paul Kagame dépassent tellement l'entendement humain que rendre ces rapports publics auraient bouleversé la stratégie

géopolitique de ceux qui profitent actuellement de l'instabilité dans la Région des Grands Lacs.

Toutefois, malgré les pressions effectuées, [le Rapport Mapping des Nations Unies sur les graves violations des droits de L'Homme commises en RDC entre 1993 et 2003](#) sera publié le 1<sup>er</sup> Octobre 2010 par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH). Sans détours, le rapport affirme que « *la grande majorité des actes de violence perpétrés durant ces années, qui s'inscrivent dans des vagues de représailles, des campagnes de persécution et de poursuite de réfugiés, se sont généralement toutes transposées en une série d'attaques généralisées et systématiques contre des populations civiles et pourraient ainsi être qualifiées de crimes contre l'humanité par un tribunal compétent* ».

Le même Rapport Mapping note aussi que: « *la question de savoir si les nombreux graves actes de violence commis à l'encontre des Hutu (réfugiés et autres) constituent des crimes de génocide a soulevé de nombreux commentaires et demeure irrésolue jusqu'à présent* » et elle « *ne pourra être tranchée que par une décision judiciaire* ».

Ces crimes de génocide ont été dénoncés aussi en 2005 par un ancien soldat du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui a combattu également en RDC. Il s'agit du Lieutenant Abdul Joshua RUZIBIZA, un officier tutsi du FPR qui a établi la liste des principaux auteurs des massacres contre des civils Hutu dans son livre « Rwanda : Histoire secrète » publié en octobre 2005 aux éditions Panorama. Ce militaire tutsi reconnaît à la page 347 de son livre le Génocide des Hutus. Il le raconte dans les termes suivants : « *D'après ce que j'ai expliqué dans la partie sur la planification du massacre systématique des Hutus, soit sa préparation, la mise en place des structures de supervision de son exécution ainsi que l'effacement des traces, je ne puis nier qu'il s'agisse d'un génocide* ». La suite de ce témoignage accablant (P.334-347) est à lire en cliquant [ICI](#).

Pour le 14<sup>ème</sup> thème de notre Quinzaine contre la culture du mensonge, de l'injustice et de l'impunité au Rwanda, nous vous invitons à (re)découvrir [le Mémoire de CLIIR du 03 juillet 1998](#) adressé à la Communauté internationale. En plus de détailler comment l'APR a exécuté son projet criminel et génocidaire, nous réclamons avec détermination:

- d'arrêter immédiatement toute assistance militaire au Rwanda, tant que ce pays utilise cette assistance pour massacrer les populations civiles non armées.
- de dénoncer publiquement les graves et massives violations des droits humains commises par l'Armée Patriotique Rwandaise à l'intérieur du Rwanda et sur le territoire du Congo-Kinshasa.
- de soutenir toute initiative visant à la création d'un tribunal pour juger les crimes commis dans le Congo-Zaïre en 1996 et 1997 et ceux commis au Rwanda depuis le 1er janvier 1995.
- d'envisager l'extension de la compétence du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) et la création d'un tribunal ad hoc.

Comme si cette Communauté internationale ne retenait décidément pas les erreurs de jugement qui ont déjà coûté la vie à des millions d'innocents dans la Région, aujourd'hui elle s'apprête de nouveau à ordonner et laisser faire une chasse à l'homme de ces réfugiés rescapés du FPR. Par le biais d'un [Mémoire adressé le 27 août 2014 \(english version\)](#) aux sphères politiques internationales, CLIIR met en garde quiconque soutiendrait ces opérations militaires, sera tenu également pour responsables les crimes de sang et les dégâts

collatéraux. Ces réfugiés rwandais ne sont pas dangereux, ils sont plutôt en danger et doivent être protégés à tout prix dès lors que Kigali continue d'écarter toute solution politique susceptible de garantir pas un retour pacifique.

**Fait à Bruxelles, le 18/12/2014**

**Joseph MATATA, Coordinateur du CLIIR**